



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E214828

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2027

ÉDITÉ LE

30/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/12/2025

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BRIEY

Siret : 999 125 073 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 541034

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 151238033

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 151238033

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ETS PREVOT

CENTRE COMMERCIAL LA CROISSETTE  
54970 LANDRES

Téléphone : 03 82 21 98 25

Fax :

Portable : 06 63 73 33 12

Site Internet : <http://www.etsprevot.fr>

E-mail : [a.prevot@wanadoo.fr](mailto:a.prevot@wanadoo.fr)

Responsabilité légale :

LENOIR NICOLAS CHEF D'ENTREPRISE / PREVOT VIRGINIE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	01/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/12/2025
o Chaudière bois	29/12/2025
o Poêle ou insert bois	29/12/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	29/12/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/12/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	29/12/2025

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.